



PRIX EY DE L'AGROALIMENTAIRE 2019

EY et l'ANIA célèbrent la performance de l'agroalimentaire !

La Brasserie Goudale, Daco France & Les Prés Rient Bio

reçoivent respectivement

le Grand Prix, le Prix de l'Avenir et le Prix de l'engagement sociétal

Paris, le 31 janvier 2019 – *Le jury du prix EY de l'agroalimentaire, en partenariat avec l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), a décerné la troisième édition des Prix de l'agroalimentaire, qui récompensent les entreprises du secteur qui se sont illustrées par leur croissance en France ou à l'international, par la création d'emplois ou par leur engagement sociétal.*

Le secteur agroalimentaire représente la première industrie et le premier employeur de France. Ce prix est l'occasion de valoriser cette belle industrie chaque année et de mettre en lumière le travail de femmes et d'hommes qui, par leur savoir-faire et leur dévouement, fabriquent des produits qui nous sont enviés dans le monde entier.

Trois prix ont été attribués : le **Grand Prix**, mettant à l'honneur un parcours exceptionnel et une performance globale, le **Prix de l'Avenir**, récompensant une entreprise en croissance rapide et dont les savoir-faire ou les perspectives la placent parmi les valeurs montantes du secteur, et le **Prix de l'Engagement Sociétal**, soulignant une activité ou des actions qui témoignent de préoccupations sociales et/ou environnementales particulièrement fortes.

Après délibération, le jury présidé par : **Richard Girardot** (Président de l'ANIA), et composé d'**Antoine Baule** (Directeur Général de Lesaffre et administrateur de la Chambre syndicale de la levure française), **Jérôme Foucault** (Président de la Fédération française des industries d'aliments conservés), **Thierry Gaillard** (Président de Carambar and Co), **Isabelle Heumann** (Directrice Générale de Paul Heumann SA), **Caroline Hiliot Le Branchu** (Présidente Directrice Générale de la Conserverie la Belle-Iloise, lauréat du Grand Prix 2018), **Jennifer Marquet** (Directrice Générale de Bel France) et **Emmanuel Vasseneix** (Président de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel) a distingué les entreprises suivantes pour cette nouvelle édition :

GRAND PRIX : Brasserie Goudale



Reprise en 2010 par un groupe familial indépendant, la Brasserie Goudale fabrique et commercialise des bières de spécialité, avec un positionnement premium. En s'appuyant sur de forts investissements, en particulier un nouvel outil industriel ultra-moderne à Arques dans le Pas de Calais, Brasserie Goudale a quasiment doublé son chiffre d'affaires depuis 2015 et se développe significativement à l'export, grâce à ses marques à forte personnalité : Goudale, Saint-Landelin, la Bière du Désert ou Belzebuth...

Prix de l'Avenir : Daco France



Créée en 1973, Daco France s'est spécialisée sur le marché du conditionnement et de la commercialisation de fruits secs. Tout en poursuivant le développement sur le marché français de sa marque Daco Bello, le groupe considère l'export comme une priorité. L'entreprise investit pour l'avenir et a repris une usine de grande capacité et une partie de ses salariés lui permettant de faire face à ses fortes perspectives de croissance. Elle développe des gammes saines sans additif et réduit en permanence les taux de sucre et de sel. Elle propose la remise des invendus à des dizaines de banques alimentaires et s'est également engagée dans un programme de limitation des déchets (zéro déchets non organique).

Prix de l'Engagement Sociétal : Les Prés Rient Bio



A travers la production et la commercialisation de produits ultra-frais laitiers à base de lait de vache bio, les Prés Rient Bio sont devenus numéro un sur leur marché, principalement grâce à leur marque phare « Les 2 vaches ». Créés ex-nihilo en 2006 sur la base de l'intrapreneuriat au sein du groupe Danone, les Prés Rient Bio sont très engagés sur le plan sociétal et certifiés B-corp depuis 2017. L'entreprise a ainsi mis en place une politique de rémunération des éleveurs fondée sur des primes liées au bien-être animal et des aides à la conversion au bio. Elle participe également au programme Reine-Mathilde (pilote par l'Institut de l'Élevage) qui vise à faire de la Basse-Normandie une région pilote dans la production et la transformation laitière biologique.

Contacts presse

EY : Amélie Fournier | amelie.fournier@fr.ey.com – 01 55 61 33 40

ANIA : Sophie Ionascu | sionascu@ania.net – 01 53 83 92 38

A propos d'EY

Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2019 Ernst & Young Advisory.

Tous droits réservés. Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement. Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers. ey.com/fr

A propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 39 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives des 17 647 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le premier secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 180 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 429 079 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.